

Le cerf élaphe

Nom latin: Cervus elaphus

Classification

Ordre: Artiodactyles

Sous-ordre: Ruminants/Pecora

Famille: Cervidés (Cervidae)

Sous-famille: Cervinés

Genre: Cervus

Espèce: Cerf élaphe

Aspect

Pelage: de couleur rougeâtre à gris-brun, les mâles portent une crinière. Les deux sexes possèdent un miroir (écusson) de grande taille, jaunâtre.

Poids (vif): jusqu'à 200 kg

Longueur: jusqu'à 2,1 m

Hauteur au garrot: jusqu'à 1,3 m

Ramure: seuls les mâles portent des bois. La première année des «dagues», à partir de la deuxième année des enfourchures. A partir de la troisième année, le nombre de cors augmente d'année en année. Comparé à ceux d'autres espèces de cervidés, ils sont particulièrement grands et possèdent de nombreuses ramifications. Le cerf élaphe ne forme pas de palmures. Les bois tombent chaque année à la fin de l'hiver et un tout nouveau bois est formé en l'espace d'environ 140 jours.

Reproduction

Rut: de septembre à mi-octobre. L'appel du rut, le brame, est connu de tous, semblable à un chant

Durée de gestation: env. 8 mois

Mise bas: avril/mai

Durée d'allaitement: jusqu'à l'automne/hiver

Maturité sexuelle: dès la 2^{ème} année

Distribution

L'habitat du cerf élaphe s'étend de l'Europe, en passant par l'Asie occidentale, l'Asie centrale et jusqu'à l'Afrique du Nord. La Grande-Bretagne est l'un des pays d'Europe où hébergeant les populations les plus importantes. En Suisse, cette espèce avait été exterminée vers 1850. Avec l'adaptation de la loi sur la chasse en 1875, des individus ont à nouveau migré par les cols alpins dans les décennies qui ont suivi. La population est considérée comme rétablie depuis 1925.

Dans certains pays, le cerf élaphe s'est établi comme néozoaire. Il s'agit notamment de l'Australie, de l'Argentine, du Chili, des Etats-Unis, du Canada et de la Nouvelle-Zélande.

Habitat

Garde en parcs: comme les autres espèces de cervidés, ils ont besoin d'une surface suffisante avec un peuplement végétal dense et équilibré. Ils affichent une prédilection pour toutes sortes de graminées et d'autres herbes, de feuillages d'arbres et d'arbustes ainsi que de fruits, glands et châtaignes compris. Dans les zones (et les parcs) non perturbées, les animaux s'alimentent toute la journée, intercalant des pauses pendant lesquelles ils ruminent. Dans les régions où les dérangements sont fréquents, ils s'alimentent de manière concentrée le matin et le soir. Les arbres et les structures dans les parcs servent de camouflage, de protection contre les intempéries et de

source d'ombre. L'accès à de l'eau fraîche (fontaine, abreuvoirs appropriés) doit toujours être garanti. Pour leur bien-être, les cerfs élaphe ont besoin d'une souille.

Les cerfs élaphe vivant à l'état sauvage recherchent les habitats riches en couvert, comme les taillis aérés ou les forêts au sous-bois clairsemé, parsemées de zones ouvertes. Autrefois, le cerf élaphe se déplaçait davantage dans les paysages ouverts. Avec la colonisation progressive des terres par l'être humain, il doit se retirer dans les zones de forêts. Les animaux vivent en groupes distincts par sexe et ne se réunissent que pour le rut.

En Suisse, la population de cerfs élaphe à l'état sauvage augmente depuis quelques années.

Sources: Internet, Wildtier Schweiz, SSPR, Wikipedia etc.

Photo: AGRIDEA